



Lettre ouverte à Madame la Ministre

Des affaires sociales et de la santé

Paris, le 8 novembre 2013

Madame la Ministre,

Le 24 septembre 2013, notre fédération a réuni 120 délégués FO représentant une centaine d'hôpitaux publics de toute la France confrontés à des difficultés budgétaires. A l'issue de cette réunion, votre cabinet a reçu une délégation de ces délégués FO qui a remis 90 cahiers de revendications issus de ces établissements. Nous vous avons démontré la situation critique de nos hôpitaux publics, confrontés à des contrats de redressement financier.

Ils induisent des restructurations se traduisant par des fermetures de lits, de services, d'établissements et bien sûr des suppressions d'emplois correspondants.

Ils comportent également de graves conséquences pour les personnels hospitaliers et leurs conditions de travail se dégradent chaque jour davantage : généralisation du travail en « 12 heures », diminution des jours de RTT, pas ou peu de crédits de remplacement, manque d'effectifs avec diminution du nombre d'agents titulaires et accroissement du nombre de personnels contractuels soumis au chantage permanent de la fin de contrat, remise en cause des modalités de déroulement de carrière et d'avancement. A cela s'ajoute le blocage des salaires qui leur est imposé depuis le 1^{er} juillet 2010 comme à l'ensemble des fonctionnaires. Ainsi, depuis plus d'une décennie, les personnels sont devenus une simple variable d'ajustement des budgets Hospitaliers et des finances publiques, comme l'exigent les marchés.

Après tant d'années d'austérité, les établissements hospitaliers sont mis en situation de ne plus pouvoir faire face à leurs missions, à l'accueil des usagers, et de la population de notre pays et ce, malgré les efforts constants demandés à l'ensemble des personnels.

Madame la Ministre, à ne pas arrêter cette politique aux effets destructeurs pour les établissements, à poursuivre la loi HPST, la T2A, ainsi que la logique de l'enveloppe fermée et limitative au travers l'Objectif national des dépenses d'assurance maladie (ONDAM) qui conduit à des budgets insuffisants, vous le savez c'est poursuivre l'affaiblissement de l'hospitalisation publique et donc la condamner.

C'est pourquoi, nous disons clairement qu'il faut en finir avec les restructurations favorisant la privatisation directe ou indirecte de services, d'activités, etc. Il est impératif d'arrêter les suppressions de postes et de créer les emplois statutaires nécessaires en titularisant les contractuels. Il est tout aussi impératif d'allouer les crédits nécessaires et d'effacer la dette des établissements.

Madame la Ministre, il est de votre responsabilité avec le Gouvernement de répondre à ces demandes et revendications légitimes. En ne le faisant pas le Gouvernement prendrait la responsabilité d'une dégradation du climat social et d'un conflit généralisé dans les hôpitaux et structures publiques.

Veillez croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre attachement à la défense de l'hôpital public et de la République.